



**ACADÉMIE
DE NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Eure

ASH 27

Quelques repères : Unité d'Enseignement Maternelle Autisme UEMA

Cadre réglementaire :

Loi du 11 février 2005 : envisage le handicap dans sa dimension sociale, prenant en compte la situation du jeune dans son environnement. Deux principes en découlent : l'accessibilité (accès à tout pour tous) et la compensation (mesures individuelles rétablissant l'égalité des droits et des chances).

Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République, 8 juillet 2013 : développe la formation des enseignants, la coopération entre l'éducation nationale et les établissements et services médico-sociaux.

4^{ème} plan autisme 2017-2022

Stratégie Nationale pour les TND 2023-2027 : Adapter la scolarité aux particularités des élèves de la maternelle à l'enseignement supérieur. Déployer les dispositifs adaptés et élargir leurs publics. Créer les conditions d'une scolarité sans entrave et soutenante.

Loi n° 2019-791 du 26 juillet 2019 : pour une école de la confiance, inscrit le renforcement de l'école inclusive

Conférence nationale du handicap du 11 février 2020

Cahier des charges national des unités d'enseignement en maternelle (modifié juin 2016)

Les UEMA dans le département :

- *implantées dans 3 écoles maternelles :*
 - 1/ Navarre Evreux
 - 2/ Salengro Louviers
 - 3/ St Georges-du-Vivère
- *accueillent des élèves de 3 à 6 ans ayant un diagnostic de TSA*
- *en partenariat avec des structures médico-sociales :*
 - 1/ Sessad Home Pascale (Association Marie Hélène)
 - 2/ Sajes TSA (Association Adapei 27)
 - 3/ Sessad de Pont Audemer (Association Les papillons Blancs de Pont-Audemer et des cantons de la Risle)

<p>Une équipe pluridisciplinaire (partenariat EN/ESMS)</p>	<p>→ 1 enseignant(e) spécialisé(e) → des professionnels éducatifs : moniteur.rice.s-éducateur.rice.s, éducateur.rice.s spécialisé(e)s, éducateur.rice.s de jeunes enfants, aide médico-psychologique → des professionnels paramédicaux : orthophoniste, psychomotricien → 1 psychologue → supervision des pratiques de l'équipe UEMA</p>
<p>Rôle de l'enseignant(e)</p>	<p>→ Pilote la mise en œuvre du projet et assure la cohérence des actions → Interlocuteur de première intention des parents (sur le cadre et le travail proposés aux élèves) → Droit au secret et discrétion professionnelle → Partage d'outils communs avec les professionnels ESMS → Participe aux évaluations (avec les partenaires) → Transmet des observations organisées au/à la superviseur.euse</p>
<p>Cahier des charges</p>	<p>→ nb/âge élèves : 7 enfants de 3 à 6 ans (classe d'âge de l'école maternelle) → modalité de scolarisation : accueil à temps plein, organisation de temps d'inclusion en classe ordinaire, les objectifs pédagogiques sont ceux attendus dans les programmes de l'école maternelle → objectif : scolarisation en milieu scolaire ordinaire à l'issue ou au cours des 3 ans d'accompagnement → profil élèves : diagnostic de TSA, enfants avec peu d'autonomie, de langage et/ou d'importants comportements-problèmes</p>
<p>Affectation</p>	<p>→ Orientation prononcée par la CDAPH de la MDPH → Admission prononcée par le directeur de l'ESMS → Inscription de l'enfant : dans son établissement scolaire de référence ou dans l'établissement scolaire de l'UEMA. Inscription en mairie puis à l'école.</p>
<p>Ressources</p>	<p>Lien vers un « kit » complet proposé par le Centre Ressource Autisme d'Ile de France : https://padlet.com/CRAIF/kit_ecole_UEMA</p> <p>« Ce Padlet est destiné aux écoles maternelles hébergeant une UEMA. Les documents ont été validés par la Stratégie Nationale Autisme et l'INSHEA. »</p>

Ce qu'il faut retenir

- *Dispositif médico-social implanté dans 1 école maternelle*
 - *Notification MDPH*
 - *Accueille 7 élèves TSA de 3 à 6 ans*
 - *L'objectif de l'UEMA est d'outiller les élèves pour un retour en classe ordinaire en CP*
 - *Fort partenariat : éducation nationale, ARS, médico-social, familles, municipalité*
 - *Equipe formée en amont de l'ouverture et supervisée tout au long de l'année*
 - *Accueil de l'élève à temps plein, sans AESH*
 - *Temps d'inclusion en classe ordinaire*
 - *L'enseignant(e) pilote l'UEMA*
 - *Interventions pédagogiques, éducatives et thérapeutiques conformes aux recommandations de bonnes pratiques (RBP) de la Haute Autorité de la Santé (HAS)*
-